

Académie Inter Musicale de Paris

Annexe permanente à la documentation annuelle

Les cours en période de confinement : conditions du passage du présentiel au distantiel

Présentation, description et modalités

Depuis le 16 mars 2020 et des différentes vagues de covid 19 et pour palier aux fermetures administratives nous maintenons nos cours en nous adaptant aux annonces gouvernementales, et aux décrets en vigueur. Nos professeurs basculent entre « présentiel » et « distantiel », afin d'assurer aux élèves un suivi pédagogique et un apport culturel. Nous avons fait preuve de grande réactivité et cohésion pour permettre à tous de garder un élan artistique et une pratique quotidienne ; ces savoir-faire acquis pendant toute l'année scolaire sont là en cas de nouvelle pandémie.

Dans les cas où nos écoles se trouvent empêchées d'accueillir du public, nous basculons automatiquement sur la modalité « cours à distance ». Vous trouverez dans ce document, le détail des modalités des cours en visio dans les Académies Musicales, par matière.

Important : la mise en place de cours à distance n'est pas une condition d'annulation et votre engagement financier reste entier jusqu'à la fin du trimestre concerné. Bien sûr, les règles habituelles d'un engagement trimestriel demeurent et vous pourriez, au cas où la mise en place prolongée de l'alternative de cours à distance ne vous conviendrait plus, les faire valoir dans les délais indiqués dans la documentation.

Un cours à distance, une alternative, c'est quoi ?

Le temps de visioconférence est un moyen de communication à distance, utilisant une connexion Internet via une plateforme qui met en relation le professeur et un élève ou un groupe d'élèves. Il s'agit d'échanges **en direct** ; en formation à distance, cela s'appelle un **temps synchrone**.

Le temps d'échange de documents (audio et vidéo) vient compléter ce qui ne peut pas toujours être fait durant le temps de visio de la manière la plus performante. Rester trop longtemps devant un écran peut être contre-productif :
-l'échange de documents peut précéder pour le préparer le temps de visio ;
-il peut aussi poursuivre le temps de visio pour permettre à l'élève l'approfondissement d'un apprentissage, à son rythme
-pour le professeur, l'échange de documents est aussi le moyen de poursuivre comme il se doit le contrôle continu des connaissances et d'adapter ainsi le rythme de sa progression pédagogique en fonction de l'élève ou du groupe d'élèves.
Il s'agit d'échanges **indirects**; en formation à distance, cela s'appelle un **temps asynchrone**.

Deux temps complémentaires : durées variables en fonction de l'âge et de la matière, adaptées et équilibrées à chaque groupe et selon la liberté pédagogique que nous laissons à nos professeurs.

Le premier cours en visio : le professeur vous envoie par mail un lien, en amont du cours, pour vous informer de la modalité de son cours. Ceci pour qu'élèves et parents puissent s'organiser et être disposés à suivre le cours dans les meilleures conditions.

Les outils utilisés : notre équipe possède un compte sur notre plateforme **Big Blue Button**, recommandée par le ministère de l'éducation nationale. Votre salle virtuelle se présente donc sous forme d'un lien que vous recevez directement sur votre boîte mail avant le cours.

Pour être en capacité de basculer sur ce mode de cours, il est très important de vérifier, lors de votre inscription, l'exactitude des emails et des numéros de téléphones indiqués sur votre fiche d'adhésion. Il faut également être doté d'une connexion Internet (ordinateur, tablette, smartphone...).

Si votre professeur n'est lui même pas en capacité matérielle de donner son cours à distance, nous trouvons un professeur remplaçant. Si nous sommes amenés à vous proposer un changement d'horaire qui ne vous convient pas, nous procédons au remboursement des séances non prises.

Cours à distance selon votre matière

ÉVEIL MUSICAL

POUPONNIÈRE MUSICALE

1ère année et 2ème année

Option 1 : visio exclusivement avec le(s) parent(s) de 20min. Échange pédagogique précis afin de permettre aux parents de mettre en pratique les activités conseillées par le professeur, en interaction direct avec son enfant.

Option 2 : l'école choisit l'annulation du cours et remboursement des séances non prises.

JARDIN MUSICAL

1ère année et 2ème année

Le professeur prend soin de vous envoyer des documents complémentaires et feuille d'activité à réaliser pendant le temps du cours. Le temps devant l'écran ne dépasse pas 30min. La présence des parents est nécessaire durant toute la durée du cours (temps synchrone et asynchrone).

INITIATION MUSICALE

TRANSITION de l'éveil au solfège

Le professeur prend soin de vous envoyer des documents complémentaires et feuille d'activité à réaliser pendant le temps du cours. Le temps devant l'écran ne dépasse pas 45min. La présence des parents est nécessaire durant toute la durée du cours (temps synchrone et asynchrone).

COURS THÉORIQUES (COLLECTIFS) **ENFANTS, ADOLESCENTS, ADULTES**

SOLFÈGE (Formation Musicale) Enfant

Le professeur prend soin de vous envoyer des documents complémentaires et feuille d'activité à réaliser pendant le temps du cours. L'appui des parents est nécessaire au début du cours. L'enfant peut être laissé en autonomie si les conditions le permettent (discipline, disponibilité).

SOLFÈGE (Formation Musicale) Adultes ou mixte

SOLFÈGE CHANTEUR

ÉCRITURE MUSICALE

HARMONIE JAZZ

Modalités synchrone/asynchrone mises en place en accord entre les élèves et le professeur.

COURS INDIVIDUELS D'INSTRUMENT

Une connexion en visio avec les parents et les élèves à l'heure du début du cours. Pour les très jeunes enfants, la présence des parents est nécessaire durant toute la durée du cours. Pour les plus grands, l'appui des parents est relatif à l'autonomie de l'enfant.

Le temps de visio est équivalent au temps de cours prévu à l'inscription, connexion comprise. Pour les hauts niveaux, d'autres modes de cours à distance peuvent être mis en place en accord entre élève et professeurs (échanges de documents audio).

Dérogations à l'heure du cours (uniquement pour les cours individuels) : des arrangements amiables peuvent être convenus entre le professeur et l'élève (le parent pour les mineurs). Ces arrangements ne sont pas pris en compte administrativement, le retour en cours dans les locaux impliquant automatiquement un retour à l'horaire choisi à l'inscription.

PRATIQUES COLLECTIVES

ENSEMBLE (instrumental ou vocal)

MUSIQUE DE CHAMBRE

ENSEMBLE D'ART LYRIQUE

ORCHESTRE DES APPRENTIS

Option 1 : cours individuel pour un travail de soutien selon l'appréciation et l'organisation du professeur.

Option 2 : l'école choisit l'annulation du cours et remboursement des séances non prises.

ORCHESTRE

Aucun cours à distance possible : annulation du cours et remboursement des séances non prises.

COMEDIE MUSICALE

CHORALE / GROUPE VOCAL Enfants

Une connexion en visio avec les parents et les élèves à l'heure du début du cours. Le temps de connexion et l'organisation sont laissés à l'appréciation du professeur. Possibilités de cours en plusieurs sous-groupes selon l'organisation du professeur. Pour les plus grands, l'appui des parents est relatif à l'autonomie de l'enfant.

CHORALE / GROUPE VOCAL Adultes

Une connexion en visio à l'heure du début du cours. Envoi de documents complémentaires en amont pour préparer le cours. Le temps de connexion est laissé à l'appréciation du professeur. Possibilités de cours en plusieurs sous-groupes selon l'organisation du professeur.

ATELIER JAZZ ado-adultes

ATELIER MUSIQUES ACTUELLES ROCK ado-adultes

PERCUSSIONS enfants (à partir du CP)/ado-adultes

Option 1 : en accord avec les élèves et le professeur, format du cours adapté: une partie du cours en connexion visio à l'heure du début du cours pour aborder des contenus sur l'histoire du style, et d'autres apports théoriques. Une partie du cours en séances individuelles pour un travail de soutien en voix séparées (sous forme de cours individuel, avec un temps de visio selon l'organisation du professeur)

Option 2 : l'école choisit l'annulation du cours et remboursement des séances non prises.

THÉÂTRE

ÉVEIL THÉÂTRE DES PETITS ÉVEIL THÉÂTRE DES GRANDS ATELIER THÉÂTRE Enfant

Le temps synchrone et asynchrone est à l'appréciation du professeur et de sa méthodologie. Celui-ci envoie des documents complémentaires à la réalisation du cours (temps asynchrone).

Le temps devant l'écran ne dépasse pas 30min. La classe peut être séparée en demi-groupe (20min de visio par groupe).

La présence des parents est nécessaire pendant la durée du cours (temps synchrone et asynchrone). Pour les plus grands, l'appui des parents est relatif à l'autonomie de l'enfant.

ATELIER THÉÂTRE Adolescents Adultes

Le temps synchrone et asynchrone est à l'appréciation du professeur et de sa méthodologie. Envoie de documents complémentaires à la réalisation du cours pendant le temps de cours (temps asynchrone).

DESSIN PEINTURE

ÉVEIL DESSIN-PEINTURE PETITS ÉVEIL DESSIN-PEINTURE GRANDS ATELIER DESSIN-PEINTURE Enfants

Au début du cours, la présence d'un adulte est souvent nécessaire afin d'établir la connexion, à la plate-forme de l'AIMP.

Pendant le cours, l'élève dessine selon la proposition du professeur et montre régulièrement son dessin à l'écran afin d'échanger et obtenir ses conseils.

La présence d'un adulte est sollicitée uniquement en cas de besoin (aide à se connecter, préparation du matériel).

Pendant son cours, l'enfant est laissé en autonomie. En complément, le document préparé par le professeur peut être envoyé.

ATELIER DESSIN-PEINTURE Adolescents et Adultes

L'élève se connecte à la plate-forme de l'AIMP, à l'heure de son cours.

Pendant celui-ci, l'élève dessine selon la proposition du professeur ou en fonction de son propre projet.

Les dessins sont montrés à l'écran, pendant le cours. Le professeur fait part de ses conseils. En complément, le document préparé par le professeur peut être envoyé.

Merci chaleureusement aux élus et aux professeurs de leur investissement pour cette réflexion sur une éventuelle adaptation pédagogique, le cas échéant.

Le directeur.